



COMMUNIQUÉ À LA PRESSE

Agressions dans les trains : résultat de la réunion de conciliation qui s'est tenue ce 16/02/23 avec la direction des chemins de fer.

La CGSP-Cheminots a obtenu du personnel de sécurité supplémentaire.

La CGSP Cheminots est très préoccupée par l'augmentation des agressions sur le domaine ferroviaire, tant à l'encontre du personnel ferroviaire que des usagers et des passants dans les gares. Les statistiques sont en hausse et ceci provoque non seulement des souffrances humaines mais aussi une détérioration du service aux usagers. Ces dernières semaines, la CGSP-Cheminots a entrepris des démarches auprès de la direction de la SNCB et des différents ministres (Mobilité, Intérieur, Justice) afin d'obtenir des mesures concrètes pour protéger le personnel ferroviaire ainsi que les voyageurs.

Afin de renforcer ses revendications, la CGSP Cheminots a déclenché la semaine dernière une procédure de sonnette d'alarme dans le but d'obtenir de la part de la SNCB des propositions concrètes. A la suite de cette procédure, qui précède le dépôt d'un préavis de grève, une réunion de conciliation avec la direction a eu lieu ce jeudi 16 février.

La CGSP-Cheminots s'est rendue à cette réunion de conciliation avec plusieurs revendications, afin de mieux prévenir et améliorer la sécurité dans les trains et les gares. Ainsi, nous avons souligné la nécessité d'investir dans le personnel des trains et des gares (Securail, personnel des quais, guichets, etc.). À la suite de notre intervention, la direction s'est engagée à recruter 50 agents de sécurité supplémentaires en plus des 100 recrutements prévus pour 2023.

De plus, nous avons insisté sur la nécessité d'avoir un deuxième accompagnateur de train sur certains trains. La direction s'est engagée à respecter cette mesure de façon optimale. Les équipes spéciales de contrôle devraient être redéployées dès que la situation de l'effectif des accompagnateurs de trains sera normalisée. La formation anti-agression sera mise à jour et redémarrée.

La CGSP Cheminots et la SNCB continueront à insister auprès des ministres concernés pour qu'ils maximisent le déploiement de la police fédérale (ferroviaire) et mettent en place une politique de tolérance zéro envers les auteurs d'agression.

Nous avons également précisé que la communication interne devait être perfectionnée afin qu'elle puisse contribuer à l'amélioration de l'information vers les usagers en vue d'éviter des situations pouvant entraîner des frustrations et générer des agressions.

Nous sommes conscients que les agressions ne peuvent pas être complètement évitées. La polarisation politique et sociale, l'inégalité sociale croissante et le déclin du sens des normes et des valeurs dans notre société font des ravages. Cependant, il est de la responsabilité des employeurs et du gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour apporter des solutions concrètes afin de maximiser la sécurité. L'agressivité est un phénomène social, surtout en période d'insécurité et d'inégalité, mais elle ne peut jamais être acceptée. Chacun doit se comporter de manière courtoise dans une société.

Aujourd'hui, la direction semble prendre en considération nos revendications puisqu'elle s'engage à concrétiser certaines mesures visant une meilleure politique de prévention en la matière.

Toutefois, la CGSP-Cheminots reste vigilante et continuera à suivre attentivement la mise en application des mesures dans le cadre du dialogue social au sein des chemins de fer belges.

Pour plus d'informations

Thierry Moers
0477/97.37.93